

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA CULTURE

**Arrêté du 4 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture d'un recrutement par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) dans le corps des adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture**

NOR : MICB1905678A

Par arrêté du ministre de la culture en date du 4 mars 2019, est autorisée au titre de l'année 2019 l'ouverture d'un recrutement par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) dans le corps des adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture.

Le nombre total de postes offerts à ce recrutement est fixé à 2. Ces postes sont à pourvoir aux Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine.

Un avis de recrutement précisant les missions des personnes recrutées est accessible sur les sites internet suivants :

- <http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/offres-d-emplois> ;
- <http://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Emploi-et-formation/Concours-et-examens-professionnels/Filiere-technique-et-surveillance/Adjoint-technique>.

En outre, pour tous renseignements, les candidats peuvent s'adresser à une agence Pôle emploi ou se connecter au site de Pôle emploi : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/>, dans la rubrique « Vos recherches » ; « Préparer votre candidature » ; « Le PACTE ».

Les candidats doivent retirer leur dossier de candidature et l'envoyer ou le déposer, complété et signé, auprès de l'agence « Pôle emploi » de Stains. La date limite de retrait des dossiers et date de clôture des inscriptions est fixée au 11 avril 2019.

Tout dossier de candidature parvenant dans une enveloppe portant un cachet de la poste, postérieur à la date limite de dépôt, soit après le 11 avril 2019, minuit, heure de Paris, ne sera pas pris en compte.

Le dossier de candidature comprend :

- la fiche candidature « dispositif PACTE », disponible auprès des agences Pôle emploi ou sur le site internet de Pôle emploi, à l'adresse suivante : [www.pole-emploi.fr/candidat/](http://www.pole-emploi.fr/candidat/), précisant notamment le parcours antérieur de formation des candidats et, le cas échéant, leur expérience ;
- le *curriculum vitae* du candidat ;
- la lettre de motivation du candidat ;
- un document officiel avec photographie justifiant l'appartenance à la nationalité française ou à l'un des Etats-membres de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen (copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité) ou tout autre document prouvant l'existence d'une procédure en cours d'acquisition de la nationalité française ou de l'un des Etats-membres de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen. Les candidats en instance d'acquisition de l'une de ces nationalités sont informés que celle-ci devra être obtenue au plus tard à la titularisation.

Le dossier doit préciser la référence de l'offre : Offre N° 083XCGJ.

La sélection des dossiers par une commission aura lieu à partir du 15 avril 2019.

Seuls les candidats retenus par la commission seront convoqués pour un entretien qui se déroulera à Pierrefitte-sur-Seine à partir du 20 mai 2019.

La nomination de la commission chargée de l'examen des dossiers et de l'audition des candidats retenus fera l'objet d'un arrêté ultérieur du ministre de la culture.